

2017

Sozialalmanach

Schwéierpunkt: Lëtzebuerg 2060 –
1,1 Mio Awunner?

Sozialalmanach 2017

Sous la direction de Nathalie Georges, Danielle Schronen et Robert Urbé

Caritas Luxembourg
29, rue Michel Welter
L-2730 Luxembourg
Tél. +352 40 21 31 200
Fax +352 40 21 31 209
www.caritas.lu

Tous droits réservés.

© Caritas Luxembourg

Par cette publication, Caritas Luxembourg n'entend pas prendre à son compte les opinions émises dans cet ouvrage qui devront être considérées comme étant propres aux auteurs.

Conseil graphique et impression : print solutions s.à r.l.

Mise en page : Lydie Krecké

Photo : © istock.

Imprimé sur papier 100% recyclé

Avril 2017

ISBN : 978-2-919974-20-7

Inhalt

Vorwort.....	7
Introduction.....	9
1. Teil	
Zur sozialen Lage Luxemburgs 2016-2017	
<i>Robert Urbé</i>	17
1. D'Ried zur Lag vun der Natioun de 26. Abrëll 2016	19
2. Rückblick auf das Sozialjahr 2016-2017	35
3. Luxembourg 2020 et le Semestre Européen.....	75
4. D'Lag vun der Natioun um Virowend vum 25. Abrëll 2017	103
Etudes sélectionnées du service Caritas Recherche et Développement	113
<i>Marco Hoffmann</i> Inclusion et travail social.....	115
<i>Zvezdan Penezić, Stephan Rietmann & Danielle Schronen</i> VOCIS – Vocational training of the inner self: Resources to grow in an increasingly stressful environment	135

2. Teil	
Lëtzebuerg 2060 – 1,1 Mio Awunner? beleuchtet aus nationalen und internationalen Perspektiven	153
<i>François Bausch</i> Préface	155
<i>Christophe Degryse</i> La digitalisation de l'économie et ses impacts sur les marchés du travail	161
<i>Raymond Erpelding</i> Les défis de l'eau au Luxembourg	171
<i>Michel Pauly</i> Nostalgies identitaires – Réflexions éparses sur la formation d'une prise de conscience nationale	193
<i>Michèle Schilt & Marc Schoentgen</i>	
Politische Bildung und Partizipation als gesellschaftliche Herausforderungen	209
<i>Christel Balthes-Löhr</i> Was heißt es, als Migrantin in Luxemburg zu leben und zu arbeiten?	221
<i>Harry Gatterer</i> Die Zukunft der Gemeinnützigkeit	245
<i>Charles Margue</i> Le récit de la Troisième Révolution Industrielle	253
<i>Bertrand Meunier, Francesco Ferrero & Sylvain Kubicki</i>	
Beyond Smart Cities, Welcome to Resilient Cities	265
<i>Norry Schneider</i> Die Welt danach? Sie ist bereits am Entstehen!	303
<i>Romain Poulles</i> L'Économie circulaire : La fin de la pauvreté ?	315
<i>Christine Muller</i> Luxembourg 2060 – le grand pari	327
3. Teil	
Die soziale Entwicklung Luxemburgs in Zahlen	337
<i>Nathalie Georges & Robert Urbé</i> Note Introductive	343
I. Indicateurs de la stratégie Europe 2020	348
II. Autres indicateurs importants	358
III. Indicateurs concernant le Luxembourg en 2016 et à l'horizon 2060	369
Autorenverzeichnis	377

Vorwort

Der Sozialalmanach geht mit dieser Edition in sein zweites Jahrzehnt, das ist ein Blick zurück, und gleichzeitig einer nach vorne. Das Thema dieses Jahres, plakativ durch den Titel „1,1 Millionen-Awunnerstaat“ dargestellt, ist ein resoluter Blick nach vorne mit der Frage „wie wollen wir in diesem Land in Zukunft leben?“, mit einer Betonung auf „zusammen leben“!

Die Jahre 2016/2017 sind solche, wo wichtige Veränderungen statt gefunden haben. Das gilt für Caritas Luxemburg: weil die Zeiten geändert haben und weil der Gesetzgeber mit dem am 23. November 2016 verabschiedeten Gesetz über die „sociétés d'impact sociétal“ neue Voraussetzungen geschaffen hat¹, sind wir dabei, uns neu zu organisieren, um jenen Herausforderungen, die auf uns zukommen, besser begegnen zu können. Das gilt im Weltmaßstab, weil die globalen Perspektiven, nicht zuletzt mit der Wahl Donald Trumps zum neuen USA-Präsidenten, sich verschoben haben, für Europa, weil die Zusammenarbeit in der EU nicht mehr so selbstverständlich ist und weil die Flüchtlingskrise uns alle, und das ist unsere eigene Schuld, unvorbereitet getroffen hat, und keine solidarische Antwort gefunden wurde. Das gilt natürlich für Luxemburg, wo die eine oder andere Weichenstellung getroffen wurde, wo aber noch nicht jeder Schatten von den Zukunftsfragen genommen wurde. Neue Gesetze gab es in den verschiedensten Bereichen (Familienpolitik, Steuerpolitik, Soziales,...; Details können in Kapitel 2 dieses Sozialalmanach nachgelesen werden), und vor allem wurde eine Zukunftsdebatte angestoßen, wo es um ein „qualitatives Wachstum“ geht, aber auch um die Auswirkungen der Digitalisierung, nachdem der sogenannte Rifkin-Rapport vorgelegt wurde. Zu der Zukunftsdebatte gehört aber auch die Präsentation der Studie über den „Tanktourismus“, die Table ronde über den sozialen Wohnungsbau und aber genauso die COP22 in Marrakesch (zum Klimawandel) und die Debatte im Parlament über die Luxemburger Entwicklungshilfe, und nicht zuletzt das oben angesprochene neue Gesetz über die „sociétés d'impact sociétal“: alles Ereignisse aus der Zeit zwischen dem 7. und dem 25. November 2016!

Darauf folgte der Monat Dezember, traditionell einer mit vielen wichtigen Entscheidungen. Neben der Verabschiedung des Staatshaushalts für 2017 und der aktua-

¹ Zu den hier angegebenen Thematiken siehe weitere Details und Stellungnahmen im Kapitel 2 des ersten Teils dieses Sozialalmanachs.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET À LA GRANDE RÉGION
ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU (2010b) : Leitfaden zum Umgang
mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs. [https://eau.public.lu/publication/
brochures/Regenwasserleitfaden/Leitfaden_pdf.pdf](https://eau.public.lu/publication/brochures/Regenwasserleitfaden/Leitfaden_pdf.pdf).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET À LA GRANDE RÉGION
ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU (2013) : Leitfaden für den naturnahen
Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs. [https://eau.public.lu/
publications/brochures/Regenwasserleitfaden2/Leitfaden_2013_pdf.pdf](https://eau.public.lu/publications/brochures/Regenwasserleitfaden2/Leitfaden_2013_pdf.pdf).

PARTENARIAT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT (2011) : Paquet
climat. [http://www.developpement-durable-infrastructures.public.lu/fr/developpement-
durable-infrastructures/partenariat/Paquet_Climat_integral.pdf](http://www.developpement-durable-infrastructures.public.lu/fr/developpement-durable-infrastructures/partenariat/Paquet_Climat_integral.pdf)

STATEC (2010) : Projections socio-économiques 2010-2060. [http://www.statistiques-
public.lu/catalogue-publications/bulletin-Statec/2010/PDF-Bulletin-5-2010.pdf](http://www.statistiques-public.lu/catalogue-publications/bulletin-Statec/2010/PDF-Bulletin-5-2010.pdf).

STATEC (2016) : Évolution de la population totale, luxembourgeoise et
étrangère 1961 – 2016. [http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView-
er.aspx?ReportId=12858&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1](http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableViewer.aspx?ReportId=12858&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1).

PARLEMENT EUROPÉEN, CONSEIL EUROPÉEN (2000) : Directive européenne
n° 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil, du 23 octobre 2000, établissant
un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, dite « directive-
cadre sur l'eau – DCE », Journal Officiel des Communautés européennes (2000/L 327/1),
Luxembourg.

VILLE DE DUDELANGE (2016a) : Délibération du conseil communal du
30 septembre 2016 – Approbation des modifications à apporter au chapitre X – Eau – du
règlement-taxes général. <http://www.dudelange.lu/fr/Documents/Chapitre10-Eau.pdf>.

VILLE DE DUDELANGE (2016b) : Délibération du conseil communal du
30 septembre 2016 – Approbation des modifications à apporter au chapitre XI – Eaux usées
et assainissement – du règlement-taxes général. [http://www.dudelange.lu/fr/Documents/
Chapitre11-Eaux-usees-assainissement.pdf](http://www.dudelange.lu/fr/Documents/Chapitre11-Eaux-usees-assainissement.pdf).

VSA – ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION
DES EAUX : Techniques de traitement des micropolluants. [https://www.micropoll.ch/ffi-
actuel/](https://www.micropoll.ch/ffi-actuel/) (28/02/2017).

Nostalgies identitaires – Réflexions éparses sur la formation d'une prise de conscience nationale

MICHEL PAULY

1

En 1914, l'écrivain Nikolaus Welter déclara : « Est luxembourgeois qui parle le luxem-
bourgeois. »¹

D'autres ont considéré certains plats culinaires (*Kachkéis, Bouneschlupp, Quetsche-
krout a...*) comme constitutifs de l'identité nationale, ou encore un certain style d'architecture
rurale ou des mélodies de folklore.

Vue de l'extérieur l'identité luxembourgeoise est encore différente. En 1986, lors de la
remise du Prix international Charlemagne au peuple luxembourgeois, le maire d'Aix-la-
Chapelle la vit ainsi : « Par sa clairvoyance et sa détermination, le Luxembourg a fait de
nécessité vertu en ce qui concerne la dimension européenne : bien qu'il soit le plus petit
partenaire de la communauté, il a assez souvent fait honte à ses compagnons de route plus
grands de leur provincialisme mesquin et méfiant. (...) Le peuple luxembourgeois a ses
frontières grandes ouvertes et accueille de nombreuses nationalités sans perdre sa spécificité
ethnique, culturelle et linguistique. (...) Il veut rester Luxembourgeois. Mais il sait qu'il
n'aura d'avenir comme tel que s'il est aussi Européen. »²

En 1984, Gilbert Trausch affirma : « ... deux phénomènes... ont... notablement
contribué à faire naître un sentiment national luxembourgeois. Les deux d'ailleurs traversent
notre passé comme un fil rouge du fond de l'Ancien Régime jusqu'aux heures les plus
sombres de la Deuxième Guerre mondiale : la fidélité dynastique des Luxembourgeois
et leur culte marial sous la forme d'une vénération particulière pour Notre-Dame de
Luxembourg, Consolatrice des Affligés. » Mais il se rendit bien compte que les temps avaient
changé : « De moins en moins de personnes iraient de nos jours chercher les composantes

¹ Welter (1914), p. 10. – Pour bien souligner le caractère d'essai de la présente contribution je me limiterai à
indiquer en note les références pour des citations précises et je renvoie à la bibliographie finale mes lectures
générales qui pourront servir à approfondir le sujet.

² [http://www.karlspreis.de/de/preistraeger/das-luxemburgische-volk-1986/rede-des-oberbuergermeisters-
der-stadt-aachen-kurt-malangre](http://www.karlspreis.de/de/preistraeger/das-luxemburgische-volk-1986/rede-des-oberbuergermeisters-der-stadt-aachen-kurt-malangre) (25.1.2017) ; traduction m.p. Voir aussi Majerus (2007).

de l'identité nationale luxembourgeoise dans la dévotion mariale ou la fidélité dynastique. Les sensibilités ont changé et ces thèmes ne rassemblent plus, comme autrefois, les foules. Il n'y a plus guère de grand thème mobilisateur au niveau national. »³

Il donna implicitement raison à Pierre Grégoire, ancien ministre CSV de la Culture, dans le même fascicule de « nos cahiers » consacré au sentiment national des Luxembourgeois. Il fit l'analyse très moderne : « *Auch Nationalitäten sind... nichts anderes als geschichtliche Gebilde, die dem Zeitengesetz der Veränderung unterworfen bleiben und demnach weder Vollkommenheiten noch Unbedingtheiten darstellen können.* »⁴

La science historique actuelle considère l'identité nationale comme une construction ou comme une projection ou représentation (*Zuschreibung*), endogène ou exogène, de traits communs. Ce n'est qu'après la constitution d'un État indépendant après 1839 que l'octroi de lois valant pour tous les habitants, l'établissement d'administrations compétentes pour tous, l'introduction d'un système scolaire identique pour tous les enfants, l'essor d'une presse autochtone lue par de plus en plus d'habitants, la construction de routes et de chemins de fer réduisant les distances, la célébration de fêtes communes etc. que les habitants de l'espace grand-ducal aux frontières arbitrairement définies par une demie douzaine d'hommes d'État réunis en avril 1839 à Londres prirent peu à peu conscience du fait qu'ils formaient une communauté dite nationale. C'est pourquoi Benedict Anderson a forgé l'expression de « communauté imaginée », car les membres de la communauté nationale se voient comme une communauté sans se connaître tous.⁵

2

Le vecteur de l'identité nationale privilégié par une forte frange de la société luxembourgeoise actuelle est apparemment la langue commune.⁶ Au 19^e siècle, les autochtones l'appelaient *Lëtzebuurger Däitsch* (comme on parle encore aujourd'hui d'un *Schwizerdütsch*), quitte à ce qu'au-delà des frontières, à l'est comme à l'ouest, d'autres êtres humains parlent le même patois. Par contre, seuls les élèves du Grand-Duché apprenaient depuis 1843, à lire et à écrire et l'allemand standard et le français. Cet apprentissage de deux langues fut imposé d'une part pour distinguer le jeune État des autres États-membres de la Confédération germanique où seul l'allemand avait cours, et d'autre part parce que la bourgeoisie au pouvoir entendait continuer à rédiger lois et règlements en français comme elle l'avait appris à l'époque du régime français, entre 1795 et 1814. Loin de constituer un

3 Trausch (1984), p. 78 et 110.

4 Grégoire (1984), p. 5.

5 Anderson (2005).

6 Fehlen (2011, 2015b, 2015c).

siège distinctif de la seule bourgeoisie, le français permit aussi à nombre d'artisans de faire leur tour de France pour approfondir leurs connaissances du métier et aux jeunes filles d'aller gagner de l'argent comme bonne d'enfants ou servante dans un ménage parisien ou bruxellois.

Le bilinguisme avait une longue tradition dans cet espace. En 1480 déjà, Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne, en autorisant la création d'une école latine dans la ville de Luxembourg, citent des « écoliers des lieux voisins qui d'ancienneté avaient coutume de fréquenter ladite école [abbatiale de Munster] et qui donc logeaient dans notre dite ville, venant du duché de Bar et d'autres pays aux alentours, afin d'apprendre les langues française et allemande ». Les élèves apprenaient donc, comme de nos jours, trois langues : l'allemand (version francique mosellan), le français et le latin. Ce dernier jouait au Moyen Âge le rôle dévolu de nos jours à l'anglais. Ce bilinguisme en matière de langue vernaculaire n'était pas seulement dû au fait que le Duché de Luxembourg se composait d'une partie wallonne et d'un quartier germanique, mais l'administration bourguignonne avait introduit le français comme langue administrative alors que l'administration urbaine continuait à rédiger ses livres de compte en francique mosellan.⁷ Le bilinguisme n'était donc pas simplement territorial (comme aujourd'hui en Belgique le flamand et le wallon/français), mais il s'agissait déjà d'une diglossie partagée par tous les Luxembourgeois, du moins par les élites politique et culturelle.

Et cette pratique bilingue continua tout au long des siècles : les Coutumes générales des pays Duché de Luxembourg et Comté de Chiny, imprimées pour la première fois en 1623, étaient accompagnées d'une traduction allemande, tout comme le Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg et son successeur, le Mémorial, étaient rédigées en allemand et en français depuis leur parution en 1814.⁸ Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que les lois et règlements ne sont rédigés et publiés qu'en français, bien sûr par réaction à l'exclusivité allemande sous l'occupation nazie. En 1948, une révision constitutionnelle remplaça l'article 30 de la constitution de 1848/1867 qui disait : « L'emploi des langues allemande et française est facultatif. L'usage n'en peut être limité » par l'article 29 : « La loi réglera l'emploi des langues en matière administrative et judiciaire ». Ce ne fut fait qu'en 1984.

Durant les séances publiques, les députés s'exprimaient d'ailleurs aussi soit en allemand, soit en français ; en 1896, ils interdirent à leur nouveau collègue C. M. Spoo, élu proche des couches populaires du sud du pays, de faire en luxembourgeois son intervention en

7 Pauly (1994).

8 Hilgert (2017).

faveur de l'introduction du suffrage universel. Ce n'est qu'en 1912 que la langue et l'histoire luxembourgeoises devinrent matières d'enseignement à l'école primaire.

Pendant longtemps, la peur d'une contamination, voire d'une submersion du luxembourgeois par l'allemand était bien plus vive que celle d'une disparition du luxembourgeois au profit du seul français qui agite les esprits en 2017. Quand on sait que l'anglais est en bonne voie pour supplanter le français tant dans les milieux bancaires que dans les milieux scientifiques, les craintes de certains nationalistes ne sont guère justifiées. L'anglais ne risquera guère de remplacer le luxembourgeois comme langue de communication quotidienne.

3

À l'époque où Nikolaus Welter prôna la définition du Luxembourgeois comme celui qui sait parler la langue luxembourgeoise, juste avant la Première Guerre mondiale, d'autres intellectuels luxembourgeois comme Batty Weber, évitant le terme d'identité, proposaient de parler d'une pratique de *Mischkultur*, de mélange culturel franco-germanique. Pour le dire avec Pierre Frieden, ancien Premier ministre (CSV) : « Ni la France ni l'Allemagne ne sauraient nous assimiler. Nous sommes constitués providentiellement peuple de frontière, témoin et bénéficiaire de deux civilisations, appelés à réaliser non un croisement hybride, mais une belle synthèse des grandes vertus des deux. »⁹ On croit relire ce chanoine liégeois qui au 11^e siècle parla ainsi de la Lotharingie, dont faisait partie le Comté de Luxembourg : « La Gaule nous réclame pour ses enfants les plus éloignés, la Germanie pour ses ressortissants les plus proches. En réalité nous ne sommes ni de l'une ni de l'autre, mais nous sommes à la fois l'une et l'autre ». ¹⁰

Or, surtout Nicolas Ries¹¹ interpréta dès 1911 cette identité hybride sur un mode ethnique, tout en niant l'existence d'une culture proprement luxembourgeoise. Ries parlait d'une « race » dans les veines de laquelle se mêlerait du sang gaulois, roman et germanique. Adoptant ainsi une définition ethno-culturelle de l'identité luxembourgeoise, certains hommes politiques et historiens des années 1930, vantant « l'âme luxembourgeoise (qui) prenait conscience de son individualité » rallièrent ainsi le mode de pensée eugénique des nazis qu'ils combattaient en ne modifiant que les variables.

En 1936, pour la première fois, une lettre circulaire enjoignit aux fonctionnaires de la police des étrangers de contrôler une « assimilation suffisante » – sans autre précision – des candidats à la naturalisation. En 1940, l'idée fut intégrée dans la loi. Mais ce n'est que la loi

⁹ Cité par Grégoire (1984), p. 11. Voir aussi Majerus (2007) et Kmec (2014).

¹⁰ Kupper (1981), chap. 3, ad note 82 ; URL : <http://books.openedition.org/pulg/1461> (17.1.2017).

¹¹ Ries (1911).

de 2001 qui exigea pour la première fois des « connaissances de base » du luxembourgeois et celle de 2008 introduisit même une réelle épreuve linguistique à laquelle échoua un tiers des postulants. L'importance accordée à la pratique de la langue luxembourgeoise pour définir un Luxembourgeois est donc tout-à-fait récente.

4

Pour justifier son existence, les historiens du 19^e siècle n'hésitèrent pas à construire pour ce jeune État fraîchement créé un passé glorieux où le comte Sigefroi devint fondateur du château, de la ville et du pays de Luxembourg, où la comtesse Ermesinde octroya la liberté aux citadins, où Jean l'Aveugle passa pour le chevalier héroïque mort pour cause de fidélité à son allié le roi de France, et où l'époque allant du milieu du 15^e au début du 19^e siècle était considérée comme celle des « dominations étrangères », une sorte de parenthèse dans l'histoire d'un pays qui aurait récupéré son indépendance en 1815 en passant sous le règne du roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg. Comme la langue, cette histoire dépassait les frontières étroites du Grand-Duché.¹² Des historiens de l'Université du Luxembourg ont recensé plusieurs douzaines de lieux de mémoire et ont montré comment ils ont été construits, comment ils ont été intégrés dans la mémoire collective.¹³

Les historiens du 19^e construisaient un passé national sans tenir compte du fait qu'avant la fin du 18^e siècle, aucune source écrite conservée ne désignait les habitants du Comté puis Duché de Luxembourg comme « Luxembourgeois ». Ce terme s'appliquait aux seuls habitants de la ville du même nom. Au Moyen Âge, même la dynastie des Luxembourg avait conscience du fait qu'elle descendait des ducs de Limbourg : Guillaume de Machaut présente comme tel Jean l'Aveugle : « Sire, s'enseigne, crie Lembourc, et est roy de Behaigne, fils de Henri, le bon roy d'Allemagne », et dans le poème épique des « Vœux de l'épervier », qui relate le voyage de couronnement de Henri VII à Rome, il est dit : « Thiébaud [évêque de Liège] est mort à Rome, avec un Limbourgeois qui était empereur ; il portait le nom de Henri et était comte de Luxembourg et chevalier. »¹⁴ C'est pourquoi le lion rouge, que d'aucuns aimeraient aujourd'hui considérer comme premier symbole d'un « nation branding » luxembourgeois, figurait sur leurs armes : c'était l'emblème héraldique des ducs de Limbourg auquel Henri V, comte de Luxembourg, issu d'une branche cadette des Limbourg, ajouta les burelles en argent et azur.

¹² Péporté e.a. (2010).

¹³ Kmec e.a. (éd., 2007) ; Kmec/Péporté (éd., 2012).

¹⁴ Péporté (2010), p. 147-151 ; traduction m.p.

Au 19^e siècle, la prise de conscience d'une identité commune était loin d'être partagée par tous. En 1840, Félix de Blochausen écrivit au Grand-Duc Guillaume II : « Nous ne sommes pas des Allemands. » En 1848, le gouverneur Ignace de La Fontaine fit proclamer, face aux menées révolutionnaires provenant de France : « *Wir können unsere Natur nicht verleugnen, wir sind Deutsche.* » Onze ans plus tard, Michel Lentz composa le Feiertag avec le célèbre refrain : « *Mir wëlle bleiwe wat mir sinn* ». En 1867, des pétitions carrément contradictoires étaient lancées : les unes invitaient le Grand-Duc à céder à l'annexionnisme de Napoléon III (« Nous ne pouvons plus avoir confiance dans le maintien de notre indépendance. ») et les autres défendaient cette indépendance : « *Unsere Anhänglichkeit an unser geliebtes und hochgeachtetes Herrscherhaus, unsere Sitten und Gebräuche, unsere Sprache und endlich unsere materiellen Interessen würden uns den Verlust unserer Selbständigkeit und jedwede Einverleibung als das schmerzlichste Opfer erscheinen lassen.* »¹⁵

L'histoire ne nous fournit donc pas non plus un fonds commun, ni une définition de ce qui serait l'identité authentiquement luxembourgeoise, ni non plus un canon de connaissances qu'il faudrait partager si on veut être Luxembourgeois.

Il est par ailleurs intéressant de noter que si, partout en Europe, les historiens du 19^e siècle se sont mis au service de l'État-nation, la science historique au 21^e siècle adopte un point de vue d'histoire trans- ou méta-nationale voire d'histoire globale.¹⁶

5

Par contre, l'histoire nous enseigne que ce ne sont pas les migrations qui mettent en question l'identité luxembourgeoise. Dans l'espace aujourd'hui grand-ducal, les migrations n'ont pas commencé avec l'industrialisation, mais étaient de toutes les époques. Les coquillages qui composaient une parure trouvée dans une grotte près de Waldbillig provenaient des côtes de l'Atlantique ou de la Méditerranée et y furent perdus il y a près de 7000 ans. Les Trévires ont adopté des mœurs et la langue des Romains immigrés, puis des Germains conquérants ; des habitants de la Sarre ou de la Semois sont venus peupler la ville de Luxembourg aux 14^e-15^e siècles ; des tailleurs de pierre du Tyrol et de la Savoie, des imprimeurs et des fonctionnaires français, des marchands en provenance du Tessin se sont installés au Luxembourg aux 17^e-18^e siècles, et j'en passe.

Dans les années 1970-80, déjà certains milieux criaient au « suicide démographique » face à la baisse des naissances d'enfants de parents luxembourgeois par rapport aux enfants d'immigrés.¹⁷ Le directeur du STATEC Georges Als, prenant appui sur un rapport

¹⁵ Cité in Pauly (2016a), p. 58.

¹⁶ Pauly (2006a, b) ; Boucheron (éd., 2017).

¹⁷ Forum (1992).

commandité par le gouvernement Thorn auprès du démographe nataliste français Gérard Galot, exprima ses peurs dans *forum* : « (...) nous sommes de nouveau menacés, non par un ennemi brutal et facilement identifiable, mais par un danger insidieux, par un relâchement de l'instinct vital, par un désir effréné de prospérité qui nous a momentanément fait oublier les valeurs fondamentales. (...) L'année 1967 marque (...) le début du déclin de la natalité. Il a fallu toute la brutalité des nazis pour tuer 5.000 Luxembourgeois ; il aura suffi de notre insouciance optimiste pour en supprimer 15.000 ! »¹⁸ Comme si l'identité nationale était transmise par le sang ou le lait maternel.

En 2011, au dernier recensement, 61,2% de la population étaient soit directement, soit à travers leurs parents d'origine étrangère ; seuls 38,8% étaient nés de deux parents détenteurs d'un passeport luxembourgeois.¹⁹ Si on ajoute la troisième génération, ce nombre se réduit encore davantage. Pourtant 57% des habitants avaient au 1^{er} février 2011 la nationalité luxembourgeoise. Au même moment 70,5% des résidents indiquaient qu'ils parlaient habituellement le luxembourgeois ; pour 56% c'était la première langue parlée.²⁰

6

L'appartenance à des groupes fait partie de l'identité individuelle. Chacun fait sciemment ou inconsciemment partie de collectifs que ce soit d'associations comme les scouts, une chorale ou le corps des sapeurs-pompiers, ou le personnel d'une entreprise, ou le genre masculin ou féminin, ou précisément ce qu'on appelle depuis le 19^e siècle une nation.

L'appartenance à un groupe comporte souvent des signes distinctifs, comme un uniforme, un langage spécial, un jargon spécifique, ou encore des souvenirs communs, des allusions qui distinguent les membres des non-membres. Dans le cas d'une nation, ces symboles peuvent être une langue, une histoire, un drapeau, un hymne,...

En 1789, la notion de nation était vraiment révolutionnaire en ce sens qu'elle servait à opposer la société française dans son ensemble à la société d'ordres qui caractérisait l'Ancien Régime, avec des ordres privilégiés comme la noblesse et le clergé et une masse de 98% de la population qui n'avait mot à dire. Mais dès cette époque, la bourgeoisie urbaine abusa du terme en appelant « assemblée nationale » une représentation qui n'était composée que de bourgeois ainsi que de quelques nobles et clercs, à l'exclusion de la masse des paysans et paysannes et des quelques ouvrières et ouvriers qui formaient l'essentiel de la société française. Au Luxembourg, la classe ouvrière et autres pauvres qui ne payaient pas (assez) d'impôts restaient exclus de la participation démocratique jusqu'en 1919. C'est pourquoi

¹⁸ Als (1982), p. 3.

¹⁹ Allegrezza (éd., 2014), p. 47.

²⁰ Allegrezza (éd., 2014), p. 95.

Michel Dormal propose de considérer l'octroi du suffrage universel et donc l'intégration des classes ouvrières dans le corps électoral national comme moment de naissance de la nation.²¹ En 2017, la Chambre des Députés, consciente du fait que 46,7% des habitants n'ont pas un passeport luxembourgeois et ne font pas partie du corps électoral, propose d'inscrire dans l'article 64 de la Constitution : « La Chambre des Députés représente le pays » plutôt que « la nation ».

Le concept de nation forgé au 19^e siècle n'est pas anodin. Sans vouloir rappeler toutes les guerres qui ont été menées en son nom et sans oublier que, si le Luxembourg n'a jamais mené de guerre offensive, les menaces étrangères ont bien contribué à la formation d'une prise de conscience nationale, insistons sur le fait que la notion gomme les distinctions sociales à l'intérieur de la communauté nationale luxembourgeoise : elle fait comme si tous les Luxembourgeois, des banquiers aux chômeurs, des fonctionnaires aux employés avec CDD, partageaient tous le même sort, les mêmes intérêts, les mêmes sentiments par rapport à leur pays de résidence et les opposaient collectivement aux étrangers imaginés comme formant une communauté tout aussi homogène.²²

Prenons pour exemple les débats autour de l'étude dite PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) qui mesure les performances des systèmes éducatifs de 72 pays par enquête auprès des jeunes de 15 ans (en 2015) pour illustrer le danger que comporte l'utilisation de catégories nationales pour analyser des problèmes sociaux. En effet, pour le ministère de l'Éducation nationale, si le résultat total glisse sous la moyenne de l'OCDE, « cela est dû au taux particulièrement élevé d'élèves avec contexte migratoire au Luxembourg ». Or, les scientifiques insistent sur le fait que les résultats sont bien davantage dus aux mauvaises performances des élèves issus d'un contexte socio-économique défavorisé quelle que soit leur nationalité : « Quant aux écarts de compétence entre les élèves issus de familles socio-économiquement défavorisées et favorisées, ces différences sont très marquées dans les écoles luxembourgeoises, allant de 94 à 106 points. Ceci correspond à un avantage de 2,4 à 2,7 ans de scolarisation en faveur des élèves socio-économiquement favorisés. » Par contre, « les élèves issus d'un contexte migratoire ont obtenu, en moyenne, entre 51 et 60 points de moins que les élèves sans contexte migratoire. (...) À titre positif, il convient de souligner que, par rapport à PISA 2006, les écarts de performance entre les élèves avec et sans contexte migratoire ont nettement diminué pour ce qui est des sciences, de la compréhension de l'écrit et des mathématiques (entre -12 et -22 points). Cette évolution s'explique avant tout par une amélioration des performances des élèves avec un

21 Dormal (2017).
22 Pauly (2014).

contexte migratoire. »²³ À force donc de lire les résultats avec des lunettes « nationales », les responsables politiques (et les journalistes) (se) cachent les raisons sociales des échecs scolaires auxquelles il faudrait porter remède.

Ce recours à des catégories nationales correspond bien au discours politique dominant qui met de plus en plus en garde contre des menaces pour la cohésion sociale, alors qu'il parle de moins en moins de justice sociale. Qui veut sauvegarder ou rétablir la cohésion sociale en recourant à des symboles nationaux comme le renforcement de la langue luxembourgeoise, le soutien aux sportifs luxembourgeois, des campagnes de « nation branding » tricolores etc. abuse d'un discours identitaire.

L'appartenance d'un individu à une collectivité appelée nation est parfaitement légitime et, si l'individu éprouve des difficultés à s'assurer du lien avec cette collectivité, il cherchera à le renforcer. Cette appartenance se joue d'ailleurs essentiellement au niveau des sentiments et des émotions, plutôt qu'au niveau de la raison et de la réflexion. Qui ne vibre pas quand Andy Schleck gagne le Tour de France ou Gilles Muller un tournoi ATP en tennis ? Le revers de la médaille est, cependant, un sentiment d'insécurité qui s'exprime lorsque la collectivité semble en perte de vitesse. Tout comme on ne peut ignorer l'enthousiasme collectif, il serait illusoire, voire inhumain d'ignorer les sentiments de crise.

Or, ces problèmes prétendument identitaires peuvent avoir des causes d'une toute autre origine, à chercher p. ex. du côté de l'économie, de l'insertion dans le monde du travail, des contacts sociaux... Ce n'est pas pour la première fois dans l'histoire que des suppressions ou délocalisations d'emplois, le déracinement social, des jalousies vis-à-vis d'autres catégories sociales, la peur de la concurrence étrangère sur le marché du travail, le refus de reconnaître le réfugié comme plus mal loti encore, le matérialisme et l'individualisme à outrance... expliquent le repli identitaire, la nostalgie d'un passé aux références claires, la montée de courants politiques extrémistes de droite. Il est manifeste que face à la globalisation économique et culturelle, à la disparition de certaines attaches sociales, certains concitoyens réagissent en exaltant des signes d'une identité nationale imaginée, construite à travers des images du passé, à défaut de se reconstruire une identité sociale et économique. Leur slogan se résume à : « *Mir wëlle bleiwe wat mir sinn* », sous lequel il faut entendre : « *Mir wëlle bleiwe wat mir waren* », voire : « *wat mir mengen, datt mir waren* ». Ce repli peut conduire alors à un nationalisme malsain, à une discrimination

²³ <http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2016/12/06-pisa/index.html> ; http://www.pisaluxembourg.lu/wp-content/uploads/2016/12/pisarapport2015_fr.pdf (17/1/2017).

abusive de l'autre, du non-national, de l'étranger. Sous la pression de certains milieux partis de la droite populiste, voire de l'extrême droite, fort présents et relayés sur les blogs, RTL, Facebook, Twitter et autres médias sociaux numériques qui permettent l'anonymat, le discours politique dominant pense devoir réagir en soutenant ce recours à une symbolique nationale, en prônant un « nation branding » aux couleurs rouge-blanc-bleu, en promettant la reconnaissance du luxembourgeois comme langue de l'Union européenne, en autorisant l'emploi des armoiries au lion rouge plutôt que du drapeau composé trois bandes tricolores. Un tel discours nostalgique risque plutôt de préparer le lit pour les vrais nationalistes, purs et durs, et surtout ne résout aucun des problèmes à l'origine du repli identitaire, à savoir l'aggravation des injustices sociales.

La première réaction devrait donc être de chercher à déterminer les vraies causes du repli identitaire et à combattre l'évolution économique qui produit de plus en plus de pauvres et fait surgir le spectre d'une dégradation sociale. Rétablir la justice sociale doit être le motif d'ordre et non pas établir une cohésion nationale en conjurant les symboles de la nation.

8

Ceci dit, le repli identitaire ne constitue pas seulement une réaction aux frustrations socio-économiques, car celles-ci pourraient aussi s'exprimer sous forme d'activisme révolutionnaire de gauche. Or, où est-il ? Les observateurs s'accordent d'ailleurs à dire que les nationalistes les plus virulents se recrutent moins chez les vrais laissés-pour-compte de la société néolibérale que parmi les classes moyennes qui ont peur de descendre prochainement l'échelle sociale. L'initiateur du « non » au référendum de 2015 était un enseignant de lycée, un fonctionnaire d'État bien payé et assuré de ne pas être licencié pour raison économique.

Le débat identitaire est donc aussi un phénomène culturel en soi qu'il s'agit de prendre au sérieux. Cela est d'autant plus impérieux que la marche vers un État de 1,1 millions d'habitants risque d'envenimer encore davantage les relations entre autochtones et allochtones, alors que ce nombre d'habitants est la condition nécessaire pour maintenir le système et le niveau de sécurité sociale qui est en place et qui serait gravement menacé en cas de départ d'un nombre substantiel d'étrangers. Mais les remèdes ne sont pas faciles à trouver, car le malaise est largement irrationnel comme on vient de voir. Certains pourraient proposer d'investir davantage dans les sports pour donner « au peuple » plus souvent l'occasion d'applaudir des Charly Gaul ? Les autocrates romains aussi organisaient en cas de crise « *panem et circenses* » ; encore ne faudrait-il pas oublier le pain !

En ce sens renforcer la confiance en soi (*Selbstbewusstsein*) en approfondissant les connaissances de la langue luxembourgeoise, de l'histoire nationale, des traditions folkloriques n'est pas faire preuve d'un patriotisme déplacé, voire verser soi-même dans

un chauvinisme xénophobe, mais au contraire aider ces personnes à retrouver une dignité et à faire accepter leur appartenance à la nation, sans avoir peur de l'autre, de l'étranger. Seul un homme fort, sûr de lui, fier de son intégration dans la communauté nationale par naissance ou par choix, connaissant son passé et celui de son groupe, les heures de gloire et aussi bien que les pages noires longtemps refoulées de l'histoire (trans-)nationale, sera capable de rencontrer l'autre sans sentiment d'infériorité. Il n'aura plus besoin d'estimer que les Luxembourgeois sont peu nombreux, qu'il ne parle qu'une langue minoritaire, sans règle et non écrite, que l'histoire de son peuple est moins reluisante que celle de nations voisines ou éloignées, que son territoire est tellement exigu... Bien des efforts restent en effet à faire pour que le luxembourgeois soit considéré comme langue à part entière de même niveau que le français, l'allemand, l'anglais ou le portugais, pour que les littératures multilingues luxembourgeoises soient lues et étudiées au même titre et avec le même plaisir que celles d'auteurs étrangers, pour que les performances sportives, culturelles, scientifiques de Luxembourgeois soient perçues comme étant de même niveau que celui de leurs pairs étrangers et ne soient plus considérées comme des exceptions confirmant la règle de la médiocrité luxembourgeoise.

Un tel plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en charge et d'un enseignement approfondi de la langue, de l'histoire, des littératures, de la géographie luxembourgeoises ne constitue pas du tout un discours nationaliste, mais vise au contraire à faciliter le dialogue avec l'autre, parce que ce sera un échange à niveau égal et que l'étranger aussi se rendra compte qu'il a affaire à une culture à part entière de même valeur que la sienne.

Une telle rencontre conduira bien sûr à des transformations des (auto)perceptions des deux partenaires au dialogue. Toute construction identitaire est destinée à évoluer. En ce sens la formation d'une nation luxembourgeoise n'a pas définitivement abouti avec le prix du sang payé durant la Deuxième Guerre mondiale, comme l'affirma Gilbert Trausch en 1989.²⁴ Bien sûr, les Luxembourgeois de 2017 ne sont pas identiques aux Luxembourgeois de 1839 ni de 1945. Les critères évoqués au début de cet article ne sont plus guère valables aujourd'hui. On ne saurait réduire la qualité de Luxembourgeois aux fidèles du culte marial et aux royalistes. Pourquoi les réduire aux luxembourgophones ? Je dirais même plus : peut-on jamais définir les ingrédients d'une identité nationale (qu'elle soit luxembourgeoise ou autre, d'ailleurs) ? Peut-on exiger des habitants d'un État comme le Grand-Duché de Luxembourg autre chose qu'une adhésion claire et franche aux valeurs démocratiques qui le régissent ? Les partis, les syndicats, mais aussi les Églises ont un grand exercice de conscientisation devant eux pour faire comprendre à tous qu'un retour à l'État-nation uniquement purgé n'est plus à l'ordre du jour.

²⁴ Trausch (1989a).

Gilbert Trausch s'était longtemps mis à la recherche des origines d'une identité nationale et de ses antécédents sous forme d'un particularisme luxembourgeois au sein de l'Empire. Consentant qu'un sentiment national n'est né qu'au 19^e siècle, il a bien compris qu'une telle façon de voir ne fonctionne plus au 21^e siècle, et de conclure dans un article pour *Forum* intitulé « D'un concept de la nation à un autre » (comme quoi donc le concept de nation n'est pas immuable pour lui non plus) et repris dans les conclusions de la 2^e édition de son magistral « Le Luxembourg – Émergence d'un État et d'une Nation » : « Un petit retour de la nation à l'État ne ferait peut-être pas de mal. C'est là une perspective intéressante en ce qu'elle pourrait développer un genre de *Verfassungspatriotismus*. Ainsi se dégagerait un espace de rencontre entre Luxembourgeois et étrangers. Les Luxembourgeois auront toujours pour leur terre natale un attachement viscéral. On ne pourra guère le demander aux étrangers vivant sur le sol luxembourgeois. Ils ne vibreront pas au son de la *Hémecht*. Mais ils trouveraient dans ce *Verfassungspatriotismus* un chemin menant vers une identification avec le pays. (...) Tel est le grand défi que tous les habitants, pas seulement les Luxembourgeois, doivent relever. De la bonne volonté et des efforts seront demandés aux uns et aux autres. Cela devrait pouvoir se faire à 1 100 000 comme à 500 000. En 1919, la classe ouvrière fut intégrée dans la nation luxembourgeoise grâce au suffrage universel. Ne serait-ce pas un moyen pour intégrer les contribuables dits étrangers qui vivent aujourd'hui et demain sur le territoire luxembourgeois et leur faire partager l'adhésion à une identité nationale au sens du *Verfassungspatriotismus* ? C'est la citoyenneté, la volonté de vivre ensemble et d'accepter les lois du pays, qui comptera, plutôt qu'une nationalité fondée sur un passé largement imaginaire.²⁶

25 Trausch (2007a), p. 32.

26 J'aimerais remercier Fernand Fehlen, Marie-Paule Jungblut, Sonja Kmec, Jürgen Stoldt, Paul Zahler pour leur relecture critique et constructive d'une première mouture de cette contribution.

Bibliographie

- ALLEGREZZA, SERGE e.a. (éd., 2014) : La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population. STATEC, Luxembourg.
- ALS, GEORGES (1982) : Des menaces contre l'identité nationale ? In : *forum* 58, p. 2-4.
- ANDERSON, BENEDICT (2005) : Die Erfindung der Nation. Frankfurt/New York (1^e édition) : Imagined Communities. Reflections on the Origins of Nationalism. Londres, (1983).
- ATTEN, ALAIN (1982) : « Een Aarbeel voll Gewunnechten, Iddiën an Erënnerongen... ». In : *forum* 58, p. 4-8.
- BOUCHERON, PATRICK (éd., 2017) : Histoire mondiale de la France, Paris.
- DÖRMAL, MICHEL (2017) : Politische Repräsentation und vorgestellte Gemeinschaft. Demokratisierung und Nationsbildung in Luxemburg (1789-1940), Luxemburg-Studien, 13, Frankfurt a.M. u.a.
- FEHLEN, FERNAND (2011) : « Letzebourger Deutsch ». Aus der Vorgeschichte der Luxemburger Sprache (1815-1830). In : Du Luxembourg à l'Europe. Hommages à Gilbert Trausch à l'occasion de son 80^e anniversaire. Luxembourg, p. 571-591.
- FEHLEN, FERNAND (2015a) : Luxemburg – eine Willensnation. Plädoyer für eine Einwohnerstaatsbürgerschaft. In : d'Lëtzebuurger Land 62 (19.6.2015).
- FEHLEN, FERNAND (2015b) : Der ungeplante Ausbau des Luxemburgischen im Spannungsfeld von Germania und Romania. In : Quo Vadis, Romania? 45, p. 65-80.
- FEHLEN, FERNAND (2015c) : L'imposition du français comme langue seconde du Luxembourg. La loi scolaire de 1843 et ses suites. In : Synergies Pays Germanophones 8, p. 23-35.
- FEHLEN, FERNAND (2017) : Der Eiertanz um die Amtssprache. In : d'Lëtzebuurger Land 64 (13.1.2017), p. 12-13.
- FEHLEN, FERNAND & HEINZ, ANDREAS (2016) : Die Luxemburger Mehrsprachigkeit. Ergebnisse einer Volkszählung. Bielefeld.
- FORUM (1982) : Mir wëlle wësse wat mir sin. Dossier « Nationale Identität », N° 58, p. 1-26.
- FORUM (1992) : Dossier « Le mythe du suicide démographique », N° 137, p. 19-48.
- FORUM (2007) : Dossier « Lëtzebuerg? », N° 271, p. 21-55.
- FRANZ, NORBERT & LEHNERS, JEAN-PAUL (2011) : Nationsbildung in Luxemburg von der Französischen Revolution bis zum Beginn des Zweiten Weltkriegs: Konzepte, Debatten, Forschungserträge. In : Du Luxembourg à l'Europe. Hommages à Gilbert Trausch à l'occasion de son 80^e anniversaire. Luxembourg, p. 235-249.
- GRÉGOIRE, PIERRE (1984) : Der Luxemburger im nationalen Spektrum. In : nos cahiers 5/2 (1984), p. 5-18.

HILGERT, ROMAIN (2017) : Nicht mehr schwarz auf weiß Gesetz. In : d'Lëtzebuerger Land 64 (6.1.2017).

KMEC, SONJA (2006) : Écriture de l'histoire et sentiment national. In : Hémecht 56, p. 483-497.

KMEC, SONJA e. a. (éd., 2007) : Lieux de mémoire au Luxembourg. Usages du passé et construction nationale / Erinnerungsorte in Luxemburg. Umgang mit der Vergangenheit und Konstruktion der Nation. Luxemburg.

KMEC, SONJA (2014) : Batty Weber und das Konzept der „Mischkultur“: ein Vögriff auf die heutige Interkulturalitätsdebatte. In : ROSTER, DANIELLE & UNSEUD MELANIE (éd.) : Komponistinnen in Luxemburg. Helen Buchholtz und Lou Koster. Wien, p. 39-58.

KMEC, SONJA & PÉPORTÉ, PIT (éd., 2012) : Lieux de mémoire au Luxembourg II. Jeux d'échelles / Erinnerungsorte in Luxemburg II. Perspektivenwechsel. Luxembourg.

KUPPER, JEAN-LOUIS (1981) : Liège et l'Église impériale des XI^e-XII^e siècles, Liège. édition en ligne : URL : <http://books.openedition.org/pulg/1461>.

MAJERUS, BENOÎT (2007) : Le petit Européen parfait. L'Europe, le Luxembourg et la construction nationale. In : BEAUPRÉ, NICOLAS & MOINE, CAROLINE (éd.) : L'Europe de Versailles à Maastricht. Paris, p. 225-235.

MARGUE, MICHEL (2007a) : Histoire et représentations. Le présent détermine l'unité du passé. In : Transilvania 8-9, p. 73-76.

MARGUE, MICHEL (2007b) : Nationale Identifikationsstrukturen durch fiktive Kontinuität. Einige Bemerkungen zum „nationalen“ Vergangenheitsbild. In : forum 27, p. 33-36.

MARGUE, MICHEL & KMEC, SONJA (2007) : Les « lieux de mémoire » ou Donner un sens à l'histoire. In : KMEC, SONJA e. a. (éd., 2007), p. 5-14.

MARGUE, NICOLAS (1937) : Die Entwicklung des Luxemburger Nationalgefühls von 1780 etwa bis heute. In : Ons Hémecht, p. 188-204.

NOS CAHIERS. Lëtzebuerger Zäitschrëft fir Kultur 5/2 (1984) : dossier « Du sentiment national des Luxembourgais ».

NOS CAHIERS. Lëtzebuerger Zäitschrëft fir Kultur 16/4 (1995) : dossier « Le Luxembourgais hier et aujourd'hui ».

PAULY, MICHEL (1994) : Von der Kloster- zur Stadtschule. Das Schulwesen in der mittelalterlichen Stadt Luxemburg. In : Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte 20, p. 93-114.

PAULY, MICHEL (2001) : Les Luxembourgais ont-ils jamais existé ? Le Luxembourg-terre d'immigration dans la très longue durée. In : Un siècle d'immigration au Luxembourg. Actes du colloque du CLAE du 24 novembre 2000 (Passerelles, n° 22), Thionville, p. 81-92.

PAULY, MICHEL (2006a) : Questions autour d'une parure en coquillages trouvée à Waldbillig. Plaidoyer pour une perspective trans- ou meta-nationale de l'histoire luxembourgeoise. In : Hémecht 58, p. 9-33.

PAULY, MICHEL (2006b) : Was unterscheidet die Muschelkette aus Waldbillig von der Igeler Säule? Von der trans- zur metanationalen Perspektive in der Nationalgeschichte am Beispiel Luxemburgs. In : URL : <http://geschichte-transnational.clio-online.net/forum/id=895&type=artikel>; <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/forum/id=897&type=diskussionen>.

PAULY, MICHEL (2007) : Soziale Gerechtigkeit oder soziale Kohäsion. Ein Beitrag zum geplanten Sozialwort der Luxemburger Kirche. In : forum 263, p. 46-50.

PAULY, MICHEL (2013) : Nation und Staat in einem Migrationsraum. Wanderungsbewegungen und erste Regungen eines ‚National‘gefühls im Raum Luxemburg vor 1800. In : FRANZ, NORBERT & LEHNERS, JEAN-PAUL (Hrsg.) : Nationenbildung und Demokratie. Europäische Entwicklungen gesellschaftlicher Partizipation. Luxemburgstudien, Bd. 2. Frankfurt am Main, p. 33-47.

PAULY, MICHEL (2014) : Luxembourg 1839-2014. Discours à la Séance académique du 175^e anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg », 29 avril 2014. URL : http://www.gouvernement.lu/3680794/Michel_Pauly_FR.pdf.

PAULY, MICHEL (2016a) : Mir wëlle bleiwe wat mir waren... Zur Konstruktion einer Luxemburger Nationalgeschichte. In : GRÄF, HOLGER TH. & JENDORFF, ALEXANDER & MONNET, PIERRE (Hrsg., 2016) : Land – Geschichte – Identität. Geschichtswahrnehmung und Geschichtskonstruktion im 19. und 20. Jahrhundert – eine historiographische Bestandsaufnahme. Quellen und Forschungen zur hessischen Geschichte, Bd. 174. Darmstadt und Marburg, p. 55-75.

PAULY, MICHEL (2016b) : Lëtzebuerger Identitéit ass méi wéi just d'Sprooch. In : Luxemburger Wort, 5./6. November 2016.

PÉPORTÉ, PIT e. a. (2010) : Inventing Luxembourg. Representations of the Past, Space and Language from the Nineteenth to the Twenty-First Century (National Cultivation of Culture 1). Leiden/Boston.

RIES, NICOLAS (1911) : Essai d'une psychologie du peuple luxembourgeois. Luxembourg.

SCHOCK, POL (2015/16) : Imagining Luxembourg oder: Die Kunst, Beliebigen zu verewigen. Konstitution nationaler Identität in Luxemburg in der Mitte des 19. Jahrhunderts. In : Hémecht 67, p. 421-439; 68, p. 63-88.

SCUTO, DENIS (2012) : La nationalité luxembourgeoise (XIX^e-XXI^e siècles). Histoire d'un alliage européen, Bruxelles.

SPIZZO, DANIEL (1995) : La nation luxembourgeoise. Genèse et structure d'une identité. Paris.

TRAUSCH, GILBERT (1984) : Aux origines du sentiment national luxembourgeois. Histoire et coup de pouce ou mythes et réalités. In : nos cahiers 5/2, p. 73-111.

TRAUSCH, GILBERT (1989a) : De l'État à la Nation. Allocution prononcée le 18 avril 1989, à l'occasion de la commémoration officielle du 150^e anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg. Banque générale de Luxembourg. Réalités et perspectives 1989/3.

TRAUSCH, GILBERT (1989b) : Du particularisme à la nation. Essais sur l'histoire du Luxembourg de la fin de l'Ancien Régime à la Seconde Guerre mondiale. Luxembourg.

TRAUSCH, GILBERT (1989c) : La signification historique de la date de 1839. Essai d'interprétation, Luxembourg.

TRAUSCH, GILBERT (2007a) : D'un concept de la nation à un autre. In : forum 271, p. 24-32.

TRAUSCH, GILBERT (2007b) : Le Luxembourg – Émergence d'un État et d'une Nation. Anvers 1989, 2007².

WELTER, NIKOLAUS (1914) : Das Luxemburgische und sein Schrifttum. Luxembourg.

ZAHLEN, PAUL (2008) : Tous aux abris ! L'« identité » dans tous ses états. In : forum 273, p. 9-17.

Politische Bildung und Partizipation als gesellschaftliche Herausforderungen

MICHÈLE SCHILT & MARC SCHOENTGEN

Einleitung

Die zum Teil emotional geführten Debatten, die vor einigen Jahren über den sogenannten „700.000-Einwohner-Staat“ geführt wurden und seitdem immer wieder neue Ängste und Sorgen unter Politikern und Bürgern des Landes auslösen, haben auch 2017 nichts an ihrer Aktualität verloren.¹ Die künftige Entwicklung Luxemburgs muss man indes aus verschiedensten Blickwinkeln betrachten, wobei im öffentlichen Diskurs wirtschafts-, umwelt- und sozialpolitische Argumentationsstränge dominieren. Letzlich ist die Diskussion um die Zukunft des Landes auch eine bildungspolitische. Die Bildungsinstitutionen stehen angesichts bereits stattfindender und bevorstehender demographischer Veränderungen ebenfalls vor großen Herausforderungen: über den Stellenwert der Sprachen in Schule und Gesellschaft oder über die richtige Methodik der Alphabetisierung in den Grundschulen wird gerungen ohne dass man bislang zu abschließenden Ergebnissen gekommen wäre. Mehr oder weniger rational in der medialen Öffentlichkeit geführte Debatten um Sprache(n) und Identität(en) in Luxemburg überlagern häufig, dass es letztlich auch um den Stellenwert der politischen Bildung geht.

Bildung und politische Bildung in Luxemburg

Politische Bildung ist in der schulischen wie in der außerschulischen Bildung präsent. Sie meint, so die Definition von Wolfgang Sander, „alle Formen absichtsvoller pädagogischer Einwirkung auf Prozesse der politischen Sozialisation (...) beginnend in vorschulischen Einrichtungen über den Fachunterricht in den verschiedenen Schulformen und Schulstufen, die politischen Implikationen anderer Schulfächer und die politische Sozialisationswirkung

¹ Vgl. Der 1,1-Millionen-Einwohnerstaat. Wie viel Wachstum verkraftet Luxemburg?, online: <http://www.wort.lu/de/politik/der-1-1-millionen-einwohnerstaat-wie-viel-wachstum-verkraftet-luxemburg-57ced20aac730ff4e7f66047> (6.2.2017). Siehe auch den Artikel von Michèle Gantenbein, 1,1 Millionen Einwohner im Jahr 2060. Wandel zu einer neuen Lernkultur, in: LW online (8.9.2016).